

Bassens : horizon 2030



Nant Petchi
suite des travaux



Les TAP



Schéma de
mutualisation



Expositions

Sommaire



297 Route de la Ferme
73000 BASSENS

Tél : 04 79 70 47 17
Fax : 04 79 85 45 96

mairie@bassens-savoie.fr
www.bassens-savoie.fr
papier recyclé

Directeur de publication
Alain Thieffénat

Rédaction
Conception & réalisation
Anne Manipoud
Crédits photographiques
Philippe Hamelin
Anne Manipoud

Imprimé en 2 300 exemplaires
avec des encres végétales sur
papier recyclé

2

EDITO 2

- URBANISME - TRAVAUX 4
- JEUNESSE - PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE 6
- FINANCES - ECONOMIE 8
- SOLIDARITÉ - PRÉCARITÉ - SÉNIORS 10
- COMMUNICATION - CULTURE 11
- BASSENS HORIZON 2030 12
- EXPRESSIONS DU GROUPE MINORITAIRE 14
- AGENDA 15
- BRÈVES MUNICIPALES 17

Installation de deux défibrillateurs :
l'un dans la mairie,
l'autre à l'entrée de l'Espace Colombe.
Information pour tous ceux qui le souhaitent
le 14 janvier 2016 Espace Colombe
à 9h, 10h et 11h.

*Le Maire et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à honorer de votre présence
la cérémonie de présentation des vœux
pour la nouvelle année*

VENDREDI 8 JANVIER 2016
à 18 heures 30, Espace Colombe

*Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous
souhaitons de passer une excellente fin d'année.*

Alain THIEFFENAT

3

Édito



2016 : préparer l'avenir de la commune.

Le monde bouge; chacun peut s'en rendre. Les conflits territoriaux et religieux sont toujours actifs, la menace climatique est bien présente, le terrorisme, le progrès technologique, l'emprise grandissante du numérique redéfinissent les frontières et les relations entre les Etats. Nos territoires, nationaux et locaux n'échappent pas à ce mouvement. Nos villes et nos communes évoluent si vite que ce phénomène semble non maîtrisable. C'est pourquoi, peut-être, il est souvent reproché aux élus de ne pas savoir anticiper les changements, de les subir plutôt que de les orienter.

A Bassens comme ailleurs, les changements sont nombreux et s'accroissent. Notre commune change et s'intègre chaque jour d'avantage dans son environnement notamment dans l'agglomération. Signe patent de cette évolution que tous reconnaissent : la densification de la circulation, phénomène lié notamment à l'accroissement de la population. On peut ressentir voire redouter ces changements. Mais il faut surtout les prévoir et tenter de peser sur eux.

C'est pourquoi 2016 sera pour l'équipe municipale l'année de la réflexion à laquelle toute la population sera associée directement et par les instances de la démocratie participative que nous avons mises en place. Chacun doit être informé des changements prévisibles ; chacun doit s'emparer de l'avenir de sa commune qui est notre bien, un élément essentiel de notre démocratie.

A l'aube de cette nouvelle année, la Municipalité présente aux habitantes et habitants de notre commune ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix, loin des horreurs que nous avons pu connaître pendant cette année qui s'achève. Et nos dernières pensées de cette année seront pour toutes ces familles déchirées par les récents attentats ; pour elles l'expression "meilleurs vœux" n'a plus de sens.

Alain THIEFFENAT



Nant Petchi

Les travaux de la traversée du parking de Carrefour et de la rue Centrale sont terminés depuis fin octobre. Le déplacement de la canalisation de transport d'eau potable d'un diamètre de 50 centimètres et d'une pression de 8 bars a occasionné une importante fuite inondant le restaurant Flunch et l'extrémité de la galerie de Carrefour.

Nouvelle phase de travaux : début février 2016

- Raccordement entre la rue de la Martinière et le parking Carrefour : traversée de l'avenue de Turin, circulation en alternat sur une durée de 15 jours environ.
- Raccordement entre le parking Galion et l'ancien lit du Nant Petchi : circulation déviée par la rue des Contours et St Alban sur une durée de 15 jours environ.

L'ensemble de cette tranche ferme de travaux dirigés par Chambéry métropole doit être terminé au début du 2ème trimestre.

Les travaux de requalification du lit du Nant Petchi au niveau des Florales jusqu'à la route de St Alban devraient s'effectuer au début du printemps 2016.

Le marché étant en cours de rédaction pour ces tranches, une information spécifique sera faite aux riverains avec la présentation des différentes phases de travaux, dates, phasage et nature exacte.

Eco quartier "Bassens côté Sud"

Une nouvelle construction "Terre d'Opale" comportant 70 logements, va voir le jour prochainement en bordure de la piste cyclable.

Des commerces et des activités tertiaires, dont le siège départemental des Gîtes Ruraux de France, sont en cours d'installation.



Aménagement du secteur des Monts

Un **aménagement de sécurité** par plots et marquages au sol est en cours entre le chemin du Rocher et l'entrée de la résidence Saint Louis du Mont.

Cet aménagement est provisoire.

A la fin des gros travaux actuels liés aux nouvelles constructions, il sera remplacé par la réalisation d'un trottoir.



Plusieurs villas sont sorties de terre dans le **lotissement Bellevue**. Celle à ossature bois et murs en paille interroge beaucoup les promeneurs. Un article lui sera consacré dans le prochain bulletin.

Les **immeubles OPAC** "Les Balcons des Monts" 68 logements, construits sur la partie basse du secteur aménagé, seront **livrés au cours du premier trimestre 2016**.

Actuellement en construction : "L'Apogée" - OPAC - et "L'Orée du bois" - CIS.

L'aménagement de la partie intermédiaire progresse. Cet aménagement provoque toujours une gêne pour les usagers. Les entreprises font leur maximum pour la limiter en déplaçant leurs engins dès que besoin.



La Ferme de Bressieux

L'appel d'offres pour l'**aménagement des abords**, en particulier les **places de stationnement**, a été lancé. Les travaux vont débuter en janvier et, selon les conditions météorologiques, seront terminés pour la **fin du 1er trimestre 2016**.

La route d'accès à la Ferme depuis le rond-point de la Basine : l'étude va être lancée en 2016 en liaison avec Chambéry métropole.



Nouveau !
Retrouvez sur le site
internet
www.bassens-savoie.com
"les infos du TAP"
la lettre d'information des
activités pratiquées par vos
enfants !

Les écoles

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES.

Avec la rentrée scolaire, les "TAP" Temps d'Activités Périscolaires ont redémarré, animés par une équipe dynamique d'agents de la commune et d'intervenants extérieurs, dans le respect de l'équilibre budgétaire.

Dans chaque école élémentaire, les TAP sont organisés en cycle autour de 6 ateliers permanents : multisports, bibliothèque, théâtre, gazette, activités manuelles et jeux de société. Ces ateliers sont enrichis par des animations ponctuelles ou ciblées telle que l'association «Lire et Faire Lire» dont les bénévoles font partager leur goût des livres par la lecture d'histoires aux enfants.

Au cours du 2ème cycle, les enfants de l'atelier théâtre ont pu créer conte ou fable, fabriquer des décors et présenter aux autres le résultat de leur travail. Ceux de l'atelier "gazette" se sont transformés en journalistes des TAP. Quant à l'atelier jeux de société, il a proposé l'apprentissage du Master-Mind et les joies de la stratégie mathématique!

Pour le 3ème cycle - du 4 janvier au 12 février - une initiation aux premiers secours est programmée dans les 2 écoles.



LES TAP CHEZ LES MATERNELLES

Ce sont les ATSEM et les agents communaux, bien connus des enfants, qui organisent les TAP dans les écoles maternelles en fonction du thème choisi : automne et Noël à La Plaine, personnages imaginaires, féériques et magiques au Chef-Lieu. Ils s'adaptent aux enfants selon leur âge et leur motivation. Une sophrologue intervient également régulièrement dans les deux écoles pour les plus grands.



Noël dans les écoles

Mardi 15 décembre, c'était Noël pour les enfants des écoles! "Le Noël des animaux" un spectacle de marionnettes pour les maternelles tandis que les plus grands des classes élémentaires découvraient un spectacle de magie. Vendredi 18 décembre, c'est un repas de Noël cuisiné par les chefs du CHS de Bassens qui a réuni les enfants des écoles à l'Espace Colombe.



Petite enfance

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL

La réalisation de la structure multi-accueil se précise dans le nouvel éco-quartier Bassens Côté Sud. Le gros oeuvre du bâtiment construit par ICF au 98 rue Arthur Haulotte est terminé.

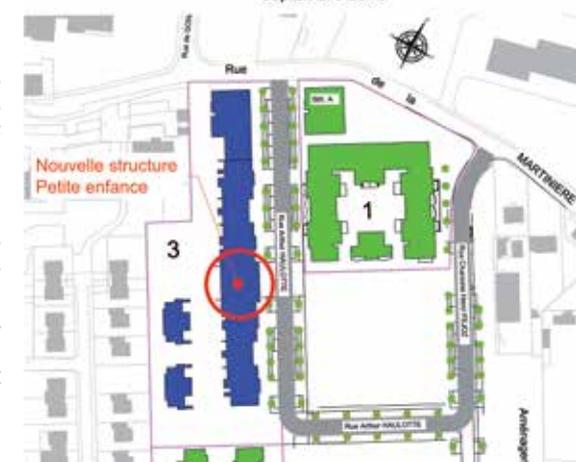
Le transfert de l'actuelle structure «les Bambis» située au Chef-Lieu, est programmé dans le nouveau bâtiment début septembre 2016. Elle proposera 18 places avec repas. Les détails pratiques : horaires, contrats, places occasionnelles... sont en cours de définition. Pour tous renseignements vous pouvez contacter la directrice de la structure :

Isabelle JEANDROZ - tel : 04 79 33 73 00

RAM Relais Parents Assistantes Maternelles :

Modification des temps de permanences à BASSENS (salle Ste Thérèse) : le 1er et le 3ème mardi du mois de 14h30 à 17h30 et sur rendez-vous de 17h30 à 18h30. **Contact tél : 06 75 03 49 51.**

Situation de la nouvelle structure petite enfance
septembre 2016





FINANCES ECONOMIE

TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES.

Les finances

Nous avons toujours voulu la transparence dans nos actions et en particulier dans la gestion des finances publiques : en tant que contribuable.

Faisons un point sur un certain nombre de questions abordées au cours de l'année 2015.

La Ferme : coût et financement

La Ferme de Bressieux est maintenant pratiquement terminée. Les services de la mairie et la médiathèque sont installés depuis juin. Nous pouvons donc faire un point financier : toutes les dépenses sont TTC, la commune payant la TVA sur tous ses achats, une compensation partielle de la TVA existe pour les investissements.



Financement :	Subvention Conseil Général (CTS)	300 000 €
	Subvention Conseil Régional (CDDRA)	210 000 €
	Subvention FEDER Europe	325 000 €
	Retour FCTVA	536 000 €
	Total	1 371 000 €

CTS : Contrat Territorial de Savoie, subvention au développement territorial

CDDRA : Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes, subvention au développement des territoires

FEDER : Fonds Européen pour le développement, subvention accordée dans le cadre de projets européens

FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

Emprunts faits par la commune pour compléter les financements :

600 000 € en 2013 (Banque Postale à 3.94 % taux fixe sur 15 ans)

600 000 € en 2014 (Banque Postale à 2.68 % taux fixe sur 15 ans)

700 000 € en 2015 (Crédit Mutuel à 1.60 % taux fixe sur 15 ans)

Dépenses à engager pour finir certains travaux :

- Aménagement des abords, en particulier parkings, sera réalisé au 1er trimestre 2016 : 150 000 € environ.
- Route d'accès à la Ferme depuis le rond-point de la Basine : était prévue dans un partenariat Chambéry métropole et le promoteur CIS dans le cadre du projet "les Jardins de l'Odéon" actuellement bloqué pour une question de contentieux portant sur l'acquisition des terrains. Nous étudions avec Chambéry métropole comment réaliser cette route en 2016 sans attendre la fin du recours.
- Réfection des façades (tags, trous...), à l'étude pour 2016.



CHAMBERY METROPOLE : LE SCHEMA DE MUTUALISATION

Le Conseil Municipal du 8 octobre 2015 a voté le schéma de mutualisation proposé par Chambéry métropole rendu obligatoire dans le cadre de la loi MAPTAM (*Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles*).

Ce schéma a été élaboré et discuté au niveau du comité des maires de l'agglomération et après des réunions avec les services des communes.

PLUSIEURS DEGRES DE MUTUALISATION

Le schéma prévoit plusieurs degrés de mutualisation et d'intégration :

- Le matériel mis à disposition,
- Les services mis à disposition,
- Les services communs,
- Les transferts de compétence,

Les intentions de ce schéma sont les suivantes :

- Permettre des économies d'échelle,
- Valoriser et mieux utiliser les compétences internes, mieux les partager,
- Améliorer la qualité de service rendu à nos concitoyens.

Pour chaque décision de mutualisation à tout niveau, la commune devra délibérer et sera libre d'adhérer ou non. Certaines dotations de l'Etat, dont la Dotation Globale de Fonctionnement, seront liées à un « taux de mutualisation » donc, l'incitation est forte.

ACTIONS DE MUTUALISATION POUR BASSENS

Trois actions de mutualisation en cours profiteront à la commune sur un plan financier :

- **Assurances des véhicules** : un appel d'offres global a été lancé par Chambéry métropole pour les véhicules des différentes entités de l'agglomération : Ville de Chambéry, Chambéry métropole... Il concerne 600 véhicules dont 14 pour Bassens. **Economie pour Bassens : 30 %** sur nos primes d'assurance. Les contrats prendront effet début 2016.
- **Contrats de fourniture d'électricité** : dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité, nous devons négocier des contrats avec des fournisseurs. L'ensemble des communes de Chambéry métropole ont confié cette tâche au SDES (Syndicat Départemental d'Energie de Savoie). Objectif : jouer l'effet taille et obtenir des tarifs intéressants. Résultat mi-mars 2016.
- **Les services communs** : depuis janvier 2015, nous utilisons les services de Chambéry métropole pour l'instruction des permis de construire.

L'Etat via l'Equipement qui assurait ce travail auparavant, a transféré la charge aux communes. Pour Bassens, il nous a paru plus efficace et économique de travailler avec Chambéry métropole qui nous facture ce service.

D'autres actions de mutualisation seront lancées en 2016 et les années suivantes, nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des décisions et de leur mise en place.

Les impôts fonciers

NON EXEMPTION DE TAXE FONCIERE PENDANT LES DEUX PREMIERES ANNEES

Lors de la réunion d'accueil des nouveaux habitants, des propriétaires nous ont interrogé sur la non exonération de taxe foncière à Bassens existante dans d'autres communes. A savoir : cette possibilité de suppression est prévue par la loi pour permettre à la commune de réaliser les équipements dont elle a besoin. Cette suppression de l'exonération a été votée par le Conseil Municipal en 2008.



SOLIDARITÉ PRÉCARITÉ SÉNIORS



Gymnastique adaptée

Les aînés qui ont découvert l'activité physique adaptée avec Philippe lors de la randonnée de septembre, ont souhaité renouveler l'expérience. Cette activité débutera en janvier au rythme d'une séance tous les 15 jours. Inscriptions dès maintenant en mairie.

Réunions de quartiers

La septième et dernière rencontre a réuni les habitants du secteur des Monts, le lundi 7 décembre, pour un temps d'échanges très nourris. Comme pour les précédentes réunions, le Maire, Alain Thieffenat, assisté de son équipe municipale, a rappelé que la commune a été découpée en sept secteurs et, qu'à l'issue de ces réunions, serait constituée la future conférence des quartiers, parallèlement aux réflexions que mène de son côté le conseil des sages.

Conférence des quartiers

Une réunion sera organisée au cours de la 2ème quinzaine de janvier pour constituer la conférence des quartiers. Cette instance représentative de chaque quartier permettra d'identifier les personnes référentes, porte-paroles de proximité, en lien avec la Municipalité.



Visite du grand Chef-Lieu

Pour mieux connaître la commune un circuit pédestre commenté du grand Chef-Lieu est proposé :

Le vendredi 8 avril 2016 de 13h45 à 16h15 et

Le samedi 30 avril de 9h à 11h30

Durée 2h ½ départ place de l'Olivier.

Inscriptions en mairie.

Echange de savoirs

Vous savez bricoler, tricoter ... mais vous ne savez pas dessiner... Venez participer à une nouvelle activité, dès janvier 2016 : "l'échange de savoirs" activité ouverte à toutes et tous. Une fois par semaine venez vous retrouver à la maison Henri autour d'un temps de convivialité et de partage.

Renseignements et inscriptions en mairie.

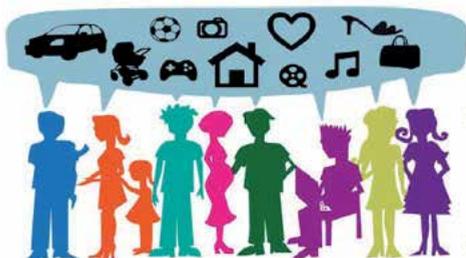
Repas des anciens

Le traditionnel repas des aînés aura lieu :

le samedi 5 mars 2016

salle La Brazière (grande salle) Espace Colombe

Une invitation sera envoyée à toutes les personnes de plus de 65 ans.



COMMUNICATION CULTURE

Suivez les annonces des manifestations sur les panneaux d'affichage et sur le site internet www.bassens-savoie.com

UN NOM POUR LES SALLES DE LA COMMUNE

Suite à l'appel lancé à la population de Bassens, le choix s'est porté sur les noms des quartiers figurant sur le plan de la commune datant de 1779.

Ferme de Bressieux : Rez-de-chaussée : **salle Bolliet** pour la grande et **salle Terraillet** pour la petite du fond.

1er étage : **salle Bellens** pour la grande et **salle Les Crépines** pour celle du fond.

Espace Colombe : **salle La Brazière** pour la grande et **salle Les Cochettes** pour la moyenne.

TARIFS DES SALLES : les nouveaux tarifs entrent en vigueur au 1er janvier 2016. Ils sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet www.bassens-savoie.com

MEDIATHEQUE : nouveaux tarifs des abonnements annuels dès le 1er janvier 2016

• Famille : 10 € • Individuel adulte : 8 € • Enfant mineur, étudiant, demandeur d'emploi : gratuit

Les animations de l'hiver à la Ferme de Bressieux.

• REGARDS SUR LA MONTAGNE par les photographes, le peintre, les enfants 21 décembre 2015 au 31 janvier 2016 salle Bellens 1er étage

Exposition de photos du club Georges Méliès, des tableaux de Louis Hodoul et des travaux des enfants des écoles de Bassens.

- Vernissage de l'exposition samedi 9 janvier 2016 à 11h en présence de Louis Hodoul
- Soirées "diaporamas photos" organisées par le Club photo Georges Méliès (entrée gratuite)
vendredi 15 janvier 19h (Chambéry, Tahiti, Chili, Dolpo, Islande)
mercredi 27 janvier 19h (Sardaigne, Ladakh, Bretagne).

• AU FIL DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - Visitez la Savoie 21 décembre 2015 au 31 janvier 2016 salle Terraillet 1er étage

Riche en illustrations, cette exposition donne les clés de compréhension des patrimoines du Pays d'art et d'histoire des Hautes Vallées de Savoie (Tarentaise, Maurienne, Beaufortain, Val d'Arly) - Fondation FACIM.

• ATELIER LITTÉRAIRE échanges autour d'une oeuvre : lundi 11 janvier 2016 - 18h salle du conseil "Et tu n'es pas revenu" de Marceline Loridan-Ivens "Une forêt d'arbres creux" d'Antoine Choplin

Echanges animés par Marie Grésillon, professeur retraité du Lycée Vaugelas. Il est conseillé d'avoir lu ces livres préalablement, disponibles à la médiathèque.

• FILM "LA FERME de BRESSIEUX" présentation sur grand écran, commenté par Philippe Hamelin de la SAFAB :

6 séances en 2016 : mercredi 10 février 16h30 et 18h30 - samedi 20 février 11h - jeudi 25 février 18h - lundi 7 mars 18h - mercredi 9 mars 11h

POUR TOUTES LES EXPOSITIONS & ANIMATIONS : accès gratuit

horaires d'ouverture : • Lundi 8h30-12h 13h30-19h • Mardi au Vendredi 8h30-12h 13h30-17h30

• Samedi 9h-12h 14h-17h (hors vacances scolaires)

HORIZON BASSENS 2030

Bassens 2030 : et si on y pensait déjà ?

Chaque habitante et habitant pense connaître parfaitement sa commune, surtout s'il y vit depuis de nombreuses années. Beaucoup sont capables de parler de son évolution récente. Mais qui peut prévoir ce que sera notre commune dans 15 ou 20 ans ? c'est pour nous aider à avoir cette vision à long terme qu'une étude d'urbanisme opérationnelle a été confiée à un groupe d'urbanistes avec comme chef de file TEKHNE.

Un constat :

A proximité immédiate de Chambéry, notre commune bénéficie d'une situation privilégiée, adossée au coteau ensoleillé des Bauges. Elle fait partie d'un ensemble urbain qui s'est développé, au cours des années passées, jusqu'à La Ravoire formant un long linéaire commercial dont Bassens est l'un des pôles majeurs. Les coteaux ont subi une urbanisation résidentielle pavillonnaire, sans organisation.

Le développement urbain de notre commune apparaît donc principalement comme le fruit du dynamisme commercial, mais sans réelle cohérence et sans fil conducteur. Il faut ajouter à cela un manque de vigueur démographique conforté par une structure du parc immobilier inadaptée.

Assurer une meilleure cohérence urbaine et environnementale :

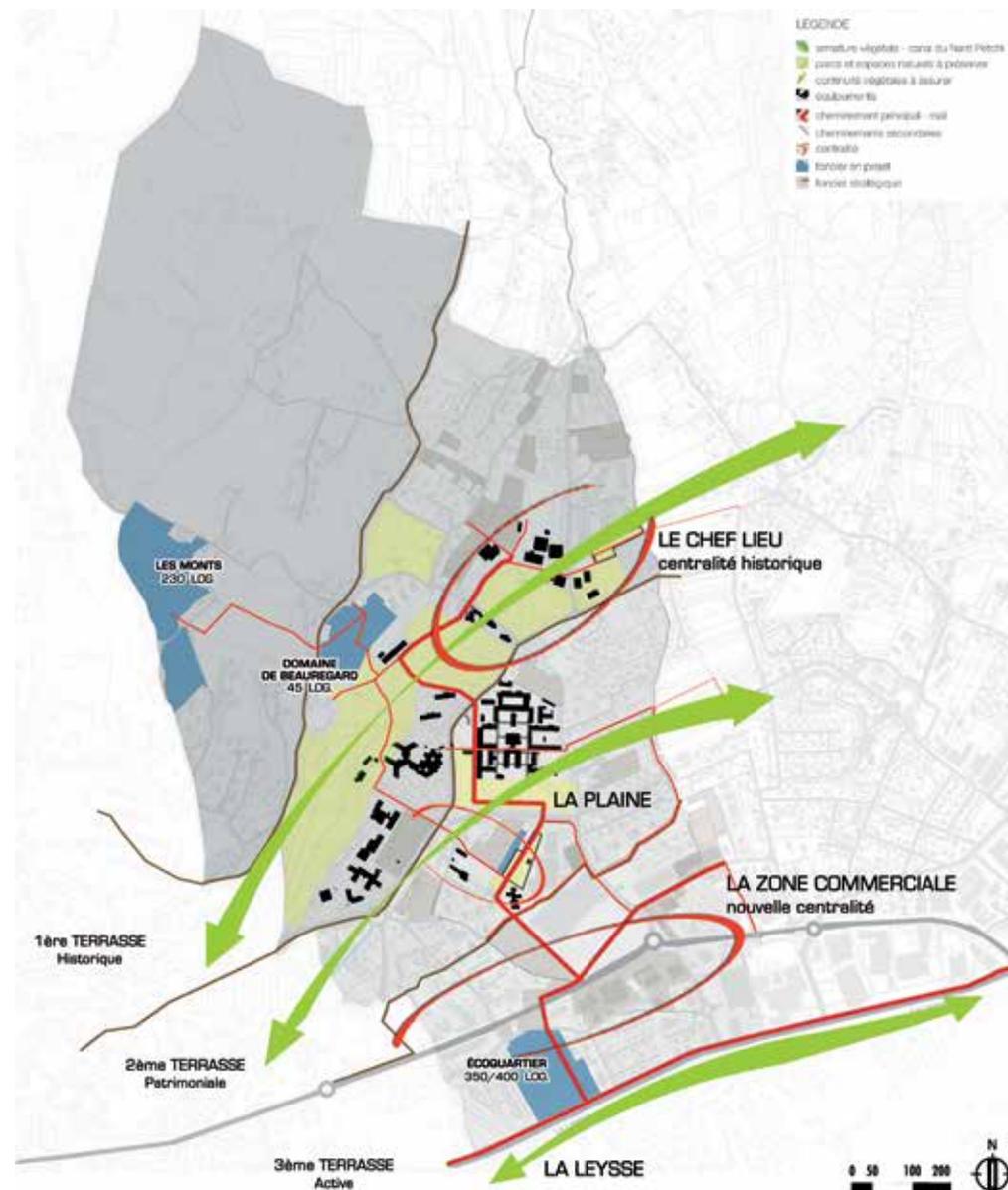
Le schéma représenté ci-contre, et suggéré par l'équipe d'urbanistes, permet de mettre en évidence l'organisation de notre commune autour d'un paysage en trois « terrasses » :

- Le chef-lieu, centralité historique, où se trouvent les principaux équipements et lieux de vie de notre commune.
- La Plaine qui concentre le patrimoine, notamment le CHS
- La zone commerciale, troisième terrasse dite « active », lieu de centralité et d'animation notamment grâce à l'activité commerciale et aux axes structurants.

Les enjeux de l'étude :

Se donner une vision d'avenir pour Bassens passe par l'énoncé de grands principes d'aménagement dont certains sont évoqués ci-dessous

- Utiliser le paysage comme structure du projet communal.
- Renforcer les articulations entre lieux communaux, assurer la progression entre les deux centralités, créer de nouveaux lieux de vie.
- Relier la commune par des espaces publics de qualité, continus, hiérarchisés et sécurisés.
- Conforter les liens en mode doux nouveaux (Mairie, CHS, Galion, Ecoquartier etc..).
- Améliorer le confort des rues (rue Gonrat ou rue centrale par exemple).



GRUPE D'ÉLUS BASSENS-ENSEMBLE

EXPRESSIONS DU GROUPE MINORITAIRE

DEFENDRE L'INTERET DES BASSINOTS - suite

En cette fin d'année, s'est posée la question de la mise à jour des tarifs de location des salles communales, en particulier pour intégrer celles désormais disponibles à la ferme de Bressieux. La municipalité a présenté en commission l'avant projet qu'elle avait élaboré.

Nous lui avons aussitôt fait remarquer que, dans ce projet, les Bassinots perdaient la priorité de réservation par rapport à d'autres demandeurs extérieurs à la commune. Les habitants, associations et contribuables de Bassens n'auraient eu droit qu'à une simple remise tarifaire, bien inutile si des individus, sociétés ou associations extérieurs à la commune pouvaient réserver les salles longtemps à l'avance. Alors que ce sont bien les Bassinots qui ont supporté et supportent encore l'essentiel du coût d'investissement de ces locaux communaux.

Nous avons aussi indiqué à la municipalité qu'elle créait une discrimination entre les copropriétés de la plaine, qui auraient pu disposer d'une salle de réunion pour 80 EUR alors que celles du coteau auraient du déboursier 200 EUR, soit plus du double, pour louer comme d'habitude la salle polyvalente (petite salle).

La municipalité a pris nos observations en compte dans le projet qu'elle a ensuite présenté au conseil municipal du 8 décembre. Au cours duquel nous avons du intervenir de nouveau pour qu'elle réinscrive la gratuité offerte à chaque association communale pour une réservation par an, comme par le passé.

C'est ainsi bien grâce à notre vigilance et à nos interventions

- que les Bassinots désirant louer une salle conservent une priorité sur les extérieurs,
- que les copropriétés de la commune conservent un tarif unique quelle que soit la salle louée
- que les associations de la commune conservent une gratuité de location par an.

Nous tenions à partager avec vous notre satisfaction d'avoir ainsi pu défendre une nouvelle fois l'intérêt de tous les Bassinots, et restons à vos côtés pour préserver le bien vivre ensemble dans notre commune.

Nous adressons à chacune et à chacun nos meilleurs voeux pour l'année 2016

Les élus BASSENS ENSEMBLE

Jean Pierre BURDIN, Rose Marie CECCON, Pierre COCCHI
Joseph COPPA, Gilles DUPENLOUX, Christine RIGOLETTI.

AGENDA

Janvier

ALPES OXYGÈNE

LES SORTIES RAQUETTES : réservées aux adhérents

D. 3 janv. - départ 8h

La croix Cartier - Belledonnes

D. 10 janv. - départ 8h

La Combe du Tepey - Belledonnes

D. 17 janv. - départ 8h

Le pied du grand Mas - Lauzière

Samedi 23 janvier

Nocture à la Féclaz

D. 24 janv. - départ 8h

Le Tour du Lachet - Beaufortain

D. 31 janv. - départ 8h

La prairie de Montaimont - Lauzière

AMICALE ECOLES DE BASSENS CHEF-LIEU

Jeudi 21 janvier

Vente de galettes des rois

ANCIENS COMBATTANTS

Mercredi 13 janv. - 16h30

Galette des rois - Espace Colombe

BASSENS CYCLO CLUB

S. 9 janv. - 15h salle Gonrat

Inscriptions et tirage des rois

BASSENS PÉTANQUE

S. 16 janv. - 14h30

Assemblée générale - Salle Gonrat

CLUB DE L'AGE D'OR

Mercredi 6 janvier

Galette des rois au club

Mercredi 20 janvier

Journée démonstration au club avec repas de midi gratuit, ouvert à tous

CRAZY PATCH

Lundi 4 janv. : 13h45-17h

Rencontre du club salle Ste Thérèse

Lundi 18 janv. : 13h45-17h

Rencontre du club salle Ste Thérèse

CULTURE ET LOISIRS

**Mer. 6 janv. : 17h30 et 20h
auditorium CHS**

Film L'Ouzbékistan par Michel DUPUIS

Vendredi 22 janvier

Sortie raquettes ou promenade à Valloire

LES JEUDIS CHANTANTS

Jeudi 14 janvier

Réunion festive autour d'une galette

PAROISSE CROIX DU NIVOLET

Messes dominicales à 10h30

1er et 3ème dimanche : Bassens

2ème et 4ème dimanche : St Alban

Messes de semaines à 18h15

Mercredi : St Alban

Jeudi et vendredi : Bassens

Vend. 29 janv. à 18h15

Réflexion sur l'environnement à partir de l'encyclique du Pape "Laudato Si" : messe 18h15 - repas partagé 19h - soirée 20h30

PAROISSE STE TRINITÉ

Mardi 26 janvier 20h30

Soirée "Net for God" vidéo-partage

Eglise du Sacré-Coeur

Mardi 5 et 19 janvier

Rencontres amicales de 14h30 à

17h salle paroissiale Ste Thérèse

Messes : 9h le dimanche :
Chapelle N. Dame du Bon Accueil
(sous l'Eglise Ste Thérèse).
Chaque 1er dimanche du mois
messe à 11h30 en polonais.
A l'occasion des grandes fêtes
Eglise Ste Thérèse : voir la feuille
mensuelle d'information à
disposition à la chapelle

ALPES OXYGÈNE

**LES SORTIES RAQUETTES :
réservées aux adhérents**

D. 7 janv. - départ 7h30

Le dos de Crest Voland - Vanoise

D. 14 janv. - départ 8h

La Mont Joigny - Chartreuse

D. 21 janv. - départ 8h

Le Semnoz - Chartreuse

D. 28 janv. - départ 7h30

La Pointe de la Riondaz - Aravis

Février

AMICALE ECOLES DE BASSENS LA PLAINE

Date à préciser

Vente de goûters

AMICALE ECOLES DE BASSENS CHEF-LIEU

S. 6 fév. - Espace Colombe

Soirée Zumba

BASSENS CYCLO CLUB

Vendredi 12 février

Sortie raquettes en Chartreuse

BASSENS PÉTANQUE

Entraînements les samedis à 14h30
si le temps le permet

CLUB DE L'AGE D'OR

Mercredi 10 février

Choucroute au club

CULTURE ET LOISIRS

**Merc. 3 fév. : 17h30 et 20h
auditorium du CHS**

La Namibie par M.C. JARRIGE et L.
SALABURA

Vendredi 26 février

Activité ou spectacle à définir

LA GALOPP

Samedi 6 février

Challenge garçon à St Alban Leysse

LES JEUDIS CHANTANTS

Samedi 6 février

Journée de répétition

OLYMPIQUE DES VETERANS

D. 7 fév. à partir de 10h

Diots polenta

PAROISSE CROIX DU NIVOLET**Messes dominicales à 10h30**

1er et 3me dimanche : Bassens
2me et 4me dimanche : St Alban

Messes de semaines à 18h15

Mercredi : St Alban
Jeudi et vendredi : Bassens

Jeudi 11 fév. à 19h

Messe des cendres à St Alban

PAROISSE STE TRINITÉ**Mercredi 10 fév. à 16h**

Messe chapelle Eglise Ste Thérèse

Mars

ALPES OXYGÈNE**LES SORTIES RAQUETTES : réservées aux adhérents Sam 5 & dim 6 mars**

Plateau des Confins - Hte Savoie

D. 6 mars - départ 7h30

Col de la Botte - Belledonne

V. 11 mars à 19h30

Assemblée générale salle Gonrat

D. 13 mars - départ 8h

Les chalets - Dussolier - Bauges

D. 20 mars - départ 7h30

Le Grand Chatelard - Gdes Rousses

D. 27 mars - départ 7h30

Le col du Loup - Lauzière

AMICALES : ECOLES DE BASSENS CHEF LIEU & ECOLES DE BASSENS LA PLAINE**Samedi 19 mars**

Carnaval des écoles

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS**Samedi 19 mars**

Anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.

RDV à 10h au Mémorial des AFN morts en Algérie à Aix-les-Bains

A 18h dépôt de gerbe aux monuments aux morts à Bassens

BASSENS CYCLO CLUB**Samedi 5 mars**

Le Bourget - plage : 31 km
Drumettaz - Aix plage : 43 km
Albens - la croix du sable : 73 km

Samedi 12 mars

Chapareillan : 31 km
Barraux : 43 km
Hauteville - Coise : 72 km

Samedi 19 mars

Aix les Bains - plage : 41 km
Coursuet : 53 km
Laloi - Chanaz : 89 km

V. 18 - S. 19 & D. 20 mars

Bourse aux vélos - Espace Colombe
Nocturne vendredi de 18h à 21h

BASSENS PÉTANQUE

Entraînements les samedis dès 14h30

CLUB DE L'AGE D'OR**Date à définir**

Journée au lac de la Thuile

CULTURE ET LOISIRS**Mercredi 2 mars**

"La Sibérie" par M.Malosse
Auditorium du CHS 17h30 et 20h

Samedi 5 mars

"Novecento" Théâtre Malraux

Dimanche 20 mars

Musée de la houille blanche à
Lancey et château de Vizille

LA GALOPP**Samedi 12 mars**

Etoiles filles à St Jean de Maurienne

PAROISSE CROIX DU NIVOLET**Messes dominicales à 10h30**

D. 6 mars : Bassens

D. 13 mars : St Alban

D. 20 mars : Les Rameaux St Alban

Messes de semaines à 18h15

Mercredi : St Alban

Jeudi et vendredi : Bassens

V. 11 mars soirée solidaire

du Comité Catholique contre la faim et pour le développement avec un partenaire indien. Messe 18h15

Bassens - repas partagé 19h et soirée 20h

Célébration semaine sainte**de Pâques :**

J. 24 - 19h Bassens messe de la Cène

V. 25 - Bassens 15h chemin de croix en plein air 19h office

S. 26 - 20h30 St Alban veillée Pascale

D. 27 - 10h30 St Alban messe

PAROISSE STE TRINITÉ**6 mars : dimanche TONIC**

9h accueil, vidéo partage "Net for God", découverte des Paraboles, éveil à la foi pour les 4-7 ans, Messe à 10h30 au Sacré-Coeur, pique-nique partagé à l'école du Bocage danses d'Israël et grand foot paroissial.

D. 20 : 9h messe chapelle Ste Thérèse

D. 27 : 9h messe chapelle Ste Thérèse

CINÉMA POUR LES SÉNIORS**Séance au cinéma de Challes à 16h un jeudi par mois :**

- 14 janvier • 11 février
- 10 mars

La commune assure le transport :
Départ 15h Place de l'Olivier (ancien jet d'eau)
15h10 ancienne mairie.
Inscription en mairie jusqu'à une semaine avant la séance.

SICSAL**Camp neige et montagne du 15 au 19 février 2016 en Chartreuse**

- 16 places CP au CM2
- Baptême de chiens de traîneau
 - Balades en raquettes
 - Sorties luge
- Visite guidée d'une coopérative

Tarifs : 85 € à 235 € selon QF
275 € hors canton

Renseignements :

Claire Malard : 04 79 71 34 55
centreloisir-barby@orange.fr

Soirée de présentation le 04/02 à 18h centre de loisirs de Barby

Brèves municipales

A EU LIEU

INAUGURATION DE RUES DESSERVANT L'ECO-QUARTIER : BASSENS COTE SUD - HAULOTTE BROSSETTE & CITE LIB**Samedi 26 septembre**

Les opérations immobilières réalisées par les sociétés Procedim, Palmyr'Immo et Savoienne Habitat ont créé deux nouvelles voiries.

Sur proposition du Conseil des Sages, le Conseil Municipal a voté le nom des ces rues : **rue Arthur Haulotte** et **rue Chanoine Henri Féjoz**.

L'inauguration en présence de membres des familles Haulotte et Féjoz, des représentants des sociétés co-aménageurs de l'éco quartier a rassemblé une population importante. Alain Thieffenat, le Maire, a rappelé le souvenir de ces deux personnalités marquantes de Bassens.



Geneviève Haulotte exprime le souvenir de son père

En parallèle, la nouvelle station d'autopartage, située dans l'éco quartier Bassens Côté Sud, a été inaugurée par Alain Thieffenat, Maire, et Martin Lesage, directeur de Cité Lib.

La station Cité Lib propose un véhicule électrique Mitsubishi IEV en libre service 24h/24 pour une heure ou plus.

La réservation du véhicule s'effectue en quelques minutes avant son utilisation, sur le site internet ou par téléphone : 09 64 37 89 90.

MODELISME FERROVIAIRE - AMFBC73 EXPOSITION ET BOURSE D'ECHANGES**Dimanche 12 octobre**

Succès pour l'AMFBC73 avec 38 exposants professionnels et collectionneurs amateurs et plus de 900 visiteurs. L'exposition «Pas si miniature que ça» a présenté entre autre : un réseau de train électrique échelle HO représentant la ville imaginaire de NOUILLORC où huit trains circulent en simultané, un tronçon de ligne sous caténaire 1500V et le diesel BB 63000 fonctionnel au 1/10ème... La palme revenant au simulateur de conduite de locomotive.



Les jeunes concepteurs du simulateur de conduite, Charles Nantois adjoint à la vie associative.

**FLORENT BABILOTE A LA FERME DE BRESSIEUX****Lundi 13 octobre**

Invité par l'UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de personnes Malades et/ou handicapées psychiques de Savoie), Florent Babilote atteint de schizophrénie, devenu aide-soignant et écrivain, a rencontré un public nombreux sur le thème : «La Schizophrénie : les raisons de l'espoir !

Cette animation « Mad Day » (journée de la folie), s'inscrivait dans le cadre de la manifestation «D'autres regards», organisée par le CHS pour porter un autre regard sur le handicap.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre

Une assistance très nombreuse avec la présence exceptionnelle d'une délégation de la 4ème compagnie militaire aux côtés d'une délégation de la Gendarmerie mobile.

Après la lecture du message fédéral et de celui du Ministère rappelant les victimes des guerres, l'ensemble musical du canton interpréta la sonnerie aux morts et la Marseillaise.

Un nouveau drapeau offert par la municipalité a été remis à la section des Anciens Combattants. Une gerbe a également été déposée au carré des Belges.



La remise du nouveau drapeau aux Anciens Combattants par Alain Thieffenat

BANQUE ALIMENTAIRE

26 - 27 - 28 novembre

Des élus de la majorité et du CCAS se sont associés aux bénévoles de la Banque Alimentaire pour leur collecte annuelle : denrées, produits d'hygiène destinés aux plus démunis, de plus en plus nombreux. Malgré les difficultés actuelles, la générosité et la solidarité ont été démontrées encore une fois cette année...



SOIREE SOUVENIR LORS DU DECROCHAGE DE L'EXPOSITION SUR LES HOPITAUX MILITAIRES

Jeudi 26 novembre

Cette soirée souvenir a débuté par une conférence de Jean-Yves Sardella sur les hôpitaux militaires en Savoie et les rapatriements sanitaires du front. Elle s'est poursuivie par un

grand moment d'émotion avec la lecture par des jeunes de témoignages sur les grandes guerres de citoyens de la commune. L'évocation de l'origine du carré belge au cimetière de Bassens a rappelé l'existence de militaires belges au sanatorium de Saint Louis du Mont. André Joffre a entrecoupé ces différents récits de morceaux choisis à la clarinette clôturant par une vibrante Marseillaise qui a uni tous les participants.



LE RAM A LA MEDIATHEQUE

Jeudi 26 novembre

Le Relais d'Assistants Maternels avait invité les "Nounous" et leurs petits à la Médiathèque. C'est avec un réel plaisir que tous se sont retrouvés autour des livres pour écouter de palpitantes histoires racontées par Claude et Virginie.



ANIMATION AU MULTI-ACCUEIL

Vendredi 4 décembre

Yolande Demyr est venue raconter "l'histoire des ours et leurs doudous" ainsi que celle du "Petit Père Noël", en kamishibai, aux enfants du Multi-Accueil. Ce fut un moment très riche d'échanges pour tous !



TÉLÉTHON 2015

Samedi 5 décembre

C'est à la Ferme de Bressieux que s'est déroulé le Téléthon pour cause d'élections régionales à l'Espace Colombe.

Plusieurs associations ont participé à cet événement solidaire : "Bassens cyclo club" avec sa traditionnelle paëlla, 720 parts vendues! Animation musicale par la "Bandanaz". La "Marche nordique" et la "Galopp" proposaient la vente de gâteaux et sucreries. "Fleurs détente" avait vendu l'ensemble de ses compositions avant 13h. "Crazy patch" a partagé sa passion à travers des expositions de patchwork. Du côté des animations sportives : des séances de renforcement musculaire, pilates et zumba par la "Gym volontaire" et du step par "La Galopp". "Les Cors des Alpes" ont animé une partie de la journée.



Après le tirage de la Tombola des associations "Fleurs détente" et "Crazy patch", plusieurs personnes ont participé à la retraite aux flambeaux organisée par la "Marche nordique".



Cette journée a permis de récolter 4 883 € en faveur du Téléthon.

CINÉMA DES SENIORS

Mardi 10 novembre

16 de nos aînés sont allés voir le très beau film de Christian Duguay «Belle et Sébastien : l'aventure continue». Les péripéties du petit Sébastien nous emmènent encore une fois à la découverte des magnifiques paysages de la Haute Maurienne...mais nous ne dévoilerons

pas l'histoire... Prochaine séance le jeudi 14 janvier 2016 (inscription en mairie, tarif 4€)

CONCERT DE NOËL

Samedi 12 décembre

Le gospel interprété par le chœur d'enfants de l'école de musique et Lucienne Curtis & the Music people a créé une belle ambiance dans l'église de Sainte-Thérèse. Le public a marqué le rythme en tapant dans les mains et a rappelé les chanteurs à la plus grande joie des enfants de la chorale.



GOÛTER DES ANCIENS

Mercredi 16 décembre

Plus de 120 anciens (+ de 75 ans) de notre commune se sont retrouvés autour d'un goûter. Gourmandises, musique, ambiance festive, convivialité étaient de mise. Les participants sont repartis avec leur colis de Noël. Les absents auront leur colis porté à domicile par les élus et les membres du CCAS.





MESSAGE DE L'ASSOCIATION NATURE ET SENTIERS :

Notre association recueille les bouchons en plastique de diverses bouteilles dans leur dépôt "Bouchons d'Amour". Depuis quelques temps certains s'en servent de poubelle : nous avons trouvé la valeur d'un grand sac poubelle plein de supports de bougies, des pots de yaourts, des bouchons de liège, des piles... Nous sommes obligés de faire le plus gros du tri avant de les porter au dépôt de Chambéry... Il serait bon que tout le monde fasse un peu preuve de civisme et nous vous en remercions.
Monique Le Clerc Présidente.

5 AVRIL 2016 : LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, **sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril**. Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site : recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel 0970 818 818 (prix d'un appel local).



PARTAGEZ VOS VACANCES

Participez à l'épanouissement et au développement d'un enfant de 6 à 11 ans en lui ouvrant votre maison deux semaines cet été; vous partagerez ainsi une rencontre humaine bénéfique pour lui et pour votre famille.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille. Contactez le SECOURS CATHOLIQUE de SAVOIE :

Tél : 04 79 60 54 00 mail : afv.730@secours-catholique.org
Secours Catholique - 297 chemin de la Martinière - 73000 Bassens

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

C'est maintenant qu'il faut agir pour éviter l'apparition des chenilles en juin sous les conifères. Une rupture du cycle de formation fait partie des méthodes de lutte. Les nids se trouvent à l'extrémité des branches des pins. C'est la lutte mécanique (couper, et brûler les branches porteuses de nids) qui peut éviter la lutte phytosanitaire même biologique (qui peut atteindre d'autres espèces de larves non nuisibles).

Il est préférable de faire appel à une entreprise spécialisée agréée qui saura vous proposer la solution la mieux adaptée à la situation. Elle possède les équipements pour se protéger lors de la lutte mécanique car ces nids contiennent des poils violemment urticants.

En cas d'attaque ponctuelle, sur des arbres facilement accessibles et si on veut le faire soi-même, bien se protéger avec gants, lunettes, masque et vêtements adaptés. Il est essentiel d'incinérer toute la coupe pour éviter la propagation.

